

RECY
20 VOIE CHANTERAIN 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001130149	1ere Gachée: 09:18 (1) Date: 30/09/2026 HIOL2609303050 Quantité: 0.25 m3 référence commande(2): 03.26.66.80.67					
client: 411324 chantier: DEPART	SAS MBTP 7 RUE MARIE CURIE51460 Courtisols DEPART					Véhicule:
						LM LM LM LUI MEME
ARRIVEE CHANTIER DECHARGEMENT DEPART RETOUR ATTENTE convenue réelle debut fin chantier centrale 09:1700:00 température:vitesse du vent:validité:						CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures X
code Béton	désignation(6)(8)	certification	classe d'exposition(3)	Classe Chlorure	consistance(7)	Dmax
PJGTRXX120	GRAVE TRAITEE					20
ciment(type et classe)		Additions(type)	dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4)	
appellation commerciale GRAVE TRAITEE 6%						
Propriétés particulières spécifiées						
SERVICES			ADJUVANTS/AJOUS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRONHAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE ECO-PARTICIPATION					NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:			signature:			

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1